



6 novembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

CERF ABATTU A LACROIX-SAINT-OUEN (60) :
LA FONDATION BRIGITTE BARDOT A PORTE PLAINTÉ
ET DEMANDE L'ABOLITION DE LA CHASSE A COURRE

Le 21 octobre dernier, un cerf était abattu chez des particuliers à l'issue d'une chasse à courre, suscitant l'émoi de l'opinion publique.

La Fondation Brigitte Bardot, dès le premier jour, s'est indignée et a porté plainte contre X pour acte de cruauté.

La FBB réitère donc sa demande au gouvernement d'abolition pure et simple de la chasse à courre comme l'ont fait l'Allemagne dans les années 50, la Belgique en 1995, l'Ecosse en 2002 et l'Angleterre en 2005.

Contact Presse :

Fondation Brigitte Bardot - Bruno Jacquelin - 01 45 05 94 55 – 06 71 22 80 53 - bruno.jacquelin@fondationbrigittebardot.fr